

PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

A. **PROPOSITION:** Inscription du Puffin gris *Procellaria cinerea* (toute la population) à l'Annexe II de la Convention.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: **République d'Afrique du Sud**

C. ARGUMENTAIRE

1. Taxon

1.1_	Classe :	Aves
1.2	Ordre :	Procellariiformes
1.3	Famille :	Procellariidae
1.4	Genre et espèce :	<i>Procellaria cinerea</i> (Gmelin, 1789)
1.5	Noms vulgaires :	Allemand : Grausturmvogel Anglais : Grey Petrel, Gray Petrel, Brown Petrel, Great Grey Shearwater, Pediunker Espagnol : Pardela gris Français : Puffin gris

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Aire pélagique circumpolaire dans les mers australes, principalement dans les eaux méridionales tempérées froides et sub-arctiques au nord du front polaire antarctique entre 32 et 58°S. L'espèce atteint la côte de l'Afrique du Sud et la côte pacifique de l'Amérique du Sud aussi loin au nord que jusqu'au Pérou. L'espèce se reproduit sur les îles tempérées froides du Sud et sub-antarctiques (Tableau 1). Elle se reproduisait autrefois sur l'île sub-antarctique Macquarie (Australie), mais elle a été éliminée par l'introduction de Wekas *Gallirallus australis*, de chats sauvages *Felis catus* et de rats noirs *Rattus rattus*.

2.2. Population

Aucun recensement précis du nombre de reproducteurs et par conséquent de tendances n'existe pour cette espèce fouisseuse en aucun lieu de reproduction. Les meilleures estimations sont données dans le Tableau 1.

Tableau 1. Estimations de populations reproductrices de Puffins gris *Procellaria cinerea*

Lieu	Autorité administrative	Réserve naturelle	Population (couples reproduct)	Année
Iles Tristan da Cunha	Royaume-uni	Oui (partie)	50-100 (Tristan)	1972/74
Ile Gough	Royaume-uni	Oui	100 000	1984
Iles Prince Edward	Afrique du Sud	Oui	1000	1984
Ile Amsterdam	France	Oui (partie)	quelques-uns	1983
Iles Crozet	France	Oui (partie)	1000	1981/82
Iles Kerguelen	France	Oui (partie)	5000-10 000	1984-87
Iles Campbell & Antipodes	Nouvelle-Zélande	Oui	10 000-50 000	1984

Proposal II / 10

2.3 Habitat

Marin, dans les eaux côtières et pélagiques du Sud. L'espèce se reproduit en hiver dans des excavations sur les pentes couvertes de végétation des îles.

2.4 Migrations

On ne trouve l'espèce que sur les îles de reproduction pendant la saison hivernale de reproduction. La répartition de l'espèce en hiver s'étend plus au nord qu'en été, mais les schémas de déplacement sont médiocrement compris. Aucune poursuite par satellite n'a été entreprise et les récupérations d'oiseaux bagués sont peu nombreuses.

3. Données relatives aux menaces

3.1 Menaces directes

Les principales menaces viennent de la mortalité accidentelle causée par les installations de pêche aux longues lignes (voir ci-dessous) et de la prédation par des prédateurs introduits, notamment les chats sauvages et les rats de l'espèce *Rattus*, décrites par groupes d'îles de reproduction ci-dessous.

Groupe d'îles Tristan da Cunha: L'île Tristan est habitée en permanence tandis que les îles plus petites Inaccessible et Nightingale sont inhabitées. Les îliens de Tristan ont exploité les oiseaux de mer (pour les œufs, les poussins, les plumes et le guano) depuis le début de leur installation en 1811. L'île Tristan compte également une population introduite de rats noirs.

Ile Prince Edward : La population de l'île Marion a été sévèrement affectée (réduction du nombre d'oiseaux, très faible résultat dans la reproduction) par les chats sauvages durant les années 80. Depuis, les chats ont été éradiqués. La population sur l'île Prince Edward, qui n'a pas de chats, n'a pas été affectée.

L'île Amsterdam : On y trouve des chats sauvages et des rats bruns (*R. norvegicus*).

Iles Crozet : Des chats sauvages et des rats noirs introduits ont affecté sévèrement les populations de Pétrels fouisseurs se reproduisant sur ces îles par une prédation directe sur les adultes, les poussins et les œufs. On pense que la population de l'île aux Cochons a été éliminée par les chats sauvages. L'île de l'Est est la seule île de ce groupe qui n'a pas de prédateurs introduits.

Iles Kerguelen : On y trouve des populations de rats noirs et de chats sauvages. Bien que les rats noirs soient confinés aux environs immédiats de la base, les chats sont plus répandus et ont un impact plus fort. Iles Auckland : On trouve des populations introduites de chats et de cochons *Sus scrofa* sauvages sur l'île Auckland.

Iles Campbell : Des populations de chats sauvages (probablement maintenant éteintes) et de rats de Norvège (*R. norvegicus*) ont été introduites sur cette île.

3.2 Destruction de l'habitat

L'île Tristan da Cunha, qui est habitée, a été très modifiée par des incendies, des coupes de bois, le broutage et le piétinement des animaux domestiques, notamment les moutons domestiques, et l'introduction de plantes étrangères. Les effets directs sur les Puffins gris ne sont pas connus. Les moutons domestiques (maintenant éliminés) sur l'île Campbell ont grandement affecté la végétation par leur broutage et leur piétinement, mais l'incidence sur les Puffins gris n'en est pas connue. De même, les cochons de l'île Auckland déracinent la végétation et peuvent ainsi avoir un effet nuisible sur les Puffins gris.

3.3 Menaces indirectes

Enchevêtrement dans des débris marins et des engins de pêche et consommation de débris de plastique ; accumulation de contaminants chimiques ; fluctuation numérique d'importantes espèces de proies ; changements océanographiques.

3.4 Menaces liées particulièrement aux migrations

On s'inquiète tout particulièrement pour cette espèce dans les eaux de la Nouvelle-Zélande où le Puffin gris a été l'espèce la plus fréquemment tuée par les installations de pêche au thon aux longues lignes. Une mortalité accidentelle importante de Puffins gris a été également observée avec des installations de pêche similaires au large de l'Australie et de l'Afrique du Sud. Quatre-vingts-seize pour cent des Puffins gris pris au large de la Nouvelle-Zélande étaient des femelles adultes. Il est vraisemblable que cette espèce est prise également en grand nombre par de telles installations dans les eaux internationales de la partie méridionale de l'océan Indien, pour laquelle peu de renseignements existent sur les prises accidentelles d'oiseaux de mer. On a également observé des cas de mortalité accidentelle de Puffins gris dans les installations de pêche au Toothfish de Patagonie au voisinage immédiat des colonies de reproduction sub-antarctiques.

4. Situation en matière de protection et besoins

4.1 Situation en matière de protection nationale

Les îles de reproduction de Nouvelle-Zélande, certaines parties des îles françaises, celles de l'Afrique du Sud et quelques-unes du Royaume-Uni (Gough et Inaccessible) sont protégées officiellement en tant que réserves naturelles. Les îles de reproduction de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud ainsi que l'île Gough ont actuellement des plans de gestion pour le contrôle des activités humaines. Le statut de Presque-Menacée a été accordé à cette espèce dans la mise à jour actuelle du Livre Rouge de données de l'Afrique du Sud.

4.2 Situation en matière de protection internationale

Les îles de reproduction de Nouvelle-Zélande et l'île Gough (R.U.) sont inscrites en tant que propriétés naturelles sur la liste de l'Héritage mondial de la Convention sur la Protection de l'héritage mondial culturel et naturel. Les règles de la CCAMLR visent à réduire la mortalité causée par les installations de pêche au Toothfish de Patagonie aux longues lignes. L'espèce n'est pas inscrite sur la liste de la CITES ou dans *Birds to watch 2* (1994), mais est candidate au statut de Presque-Menacée dans la révision actuelle du Livre Rouge de données de l'UICN pour les oiseaux entreprise par BirdLife International.

4.3 Besoins de protection supplémentaires

Inscription de l'espèce à l'Annexe II de la Convention de Bonn et dans un Accord des Etats de l'aire de répartition en faveur des oiseaux d'eau des mers australes menacés par les installations de pêche aux longues lignes. Inclusion dans les Plans nationaux qui seront élaborés par les Etats de l'aire de répartition utilisant des engins de pêche aux longues lignes en tant que partie du plan d'action international de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture afin de réduire les prises accidentelles d'oiseaux d'eau par les installations de pêche aux longues lignes. La pêche non-réglémentée des Toothfish de Patagonie doit être arrêtée et les règles de la CCAMLR strictement appliquées. Tout lieu de reproduction non-protégé ou partiellement protégé exige le statut de réserve naturelle et des plans de gestion qui contrôlent strictement l'introduction de prédateurs et les perturbations humaines provenant d'activités logistiques, scientifiques et touristiques. Les chats sauvages devraient être éradiqués dans tous les lieux de reproduction où ils sont présents comme cela a été fait avec succès à l'île Marion. On devrait envisager d'accorder le statut d'Héritage mondial à l'île Inaccessible (groupe Tristan, R.U.).

5. Etats de l'aire de répartition^a

Proposal II / 10

Afrique du Sud (B), Argentine (M), Australie (M), Brésil (M), Chili (M), France (B), Nouvelle-Zélande (B), Pérou (M), Royaume-Uni (B), Uruguay (M).

^aB = aire de répartition, M = ne se manifeste qu'en tant que migrant

6. Autres remarques

La répartition de l'espèce en mer exige une étude, de préférence par les méthodes de poursuite des oiseaux reproducteurs par satellite.

7. Références

- Bartle, J.A. 1990. Sexual segregation of foraging zones in procellariiform birds: implications of accidental capture on commercial fishery longlines of Grey Petrels (*Procellaria cinerea*). *Notornis* 37: 146-150.
- Bloomer, J.P. & M.N. Bester. 1992. Control of feral cats on sub-Antarctic Marion Island. *Biological Conservation* 60: 211-219.
- Brothers, N.P., Cooper, J. & S. Løkkeborg. 1998. The incidental catch of seabirds by longline fisheries: world-wide review and technical guidelines for mitigation. *FAO Fisheries Circular* 937: 1-99 (preliminary version).
- Collar, N.J., Crosby, M.J. & A.J. Stattersfield. 1994. *Birds to Watch 2: The World list of threatened birds*. Birdlife Conservation Series 4. Cambridge: Birdlife International.
- Dingwall P.R. (Ed). *Progress in conservation of the Subantarctic islands*. Gland and Cambridge: IUCN.
- FAO 1998. Consultation on the Management of Fishing Capacity, Shark Fisheries and Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries. Rome, 26-30 October 1998. International Plan of Action for reducing Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries. FI:CSS/98/4. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Jones, E. 1980. A survey of burrow-nesting petrels at Macquarie Island based upon remains left by predators. *Australian Wildlife Research* 4: 249-262.
- Marchant, S. & P.J. Higgins. 1990. *Handbook of Australian, New Zealand and Antarctic birds. Vol. 1, Part A. Ratites to petrels*. Melbourne: Oxford University Press.
- Murray, T.E., Bartle, J.A., Kalish, S.R. & P.R. Taylor. 1993. Incidental capture of seabirds by Japanese Southern Bluefin Tuna longline vessels in New Zealand waters. *Bird Conservation International* 3: 181-210.
- Newton, I.P. & S.R. Fugler. 1989. Notes on the winter-breeding Greatwinged Petrel *Pterodroma macroptera* and Grey Petrel *Procellaria cinerea* at Marion Island. *Cormorant* 17: 27-34.
- Richardson, M.E. 1984. Aspects of the ornithology of the Tristan da Cunha Group and Gough Island, 1972-1974. *Cormorant* 12: 122-201.
- Roux, J.-P. & J. Martinez. 1987. Rare, vagrant and introduced birds at Amsterdam and Saint Paul Islands, southern Indian Ocean. *Cormorant* 14: 3-19.
- Van Rensburg, P.J.J. & M.N. Bester. 1988. The effect of cat *Felis catus* predation on three breeding Procellariidae species on Marion Island. *South African Journal of Zoology* 23: 301-305.